

- Galathée, couplets de la Coupe, M. Henri Beuscart.
 - Le Châlot, duo, MM. Paul et G. Clarisse.
 - Fantaisie brillante pour hautbois, M. Preux.
 - La Brosse, comte picard déclamé par M. Blin.
 - Hymne à la nuit, chœur, la Concorde.
 - Chansonnette, M. A. Scotet.
- Deuxième partie.
- Cléopâtre, symphonie, la Concorde.
 - Haydée, barcarolle, M. Louis Dupire.
 - Nocturne à deux voix, MM. Henri Parent et Henri Beuscart.
 - Le Dames de Séville, valse à quatre mains pour piano, MM. Léon Doutré et Alfred Dupire.
 - Les Bergers, chœur, la Concorde.
 - Chansonnette, M. A. Scotet.
 - Mazurka, symphonie, la Concorde.
- On commencera à sept heures et demie.

Hier dans l'après-midi, à Croix, un ouvrier charpentier, est tombé du haut d'un bâtiment en construction. Quand on l'a relevé il se trouvait dans un état épouvantable. Il est mort de matin à cinq heures. Il était célibataire.

Les nommés Agésilas Vannus, Henri Lefebvre, Waldemar Dewis, Jules Desreux et Louis Kindt, tous ouvriers tisserands, demeurant à Roubaix, viennent d'être arrêtés pour fraude.

Le Progrès de l'Oise rapporte ainsi un accident sur le chemin de fer du Nord : « Lundi, vers deux heures, un train de marée passait à Chantilly, lorsqu'il eut dépassé la gare d'environ deux cents mètres, il heurta à plusieurs wagons de pierres qui se trouvaient, dit-on, sur la voie. On les manœuvrait pour laisser la voie libre, mais il paraît qu'on n'en a pas eu le temps, et que le train de marée, qui va avec une vitesse extrême, est arrivé, ou plutôt qu'on ne pensait, ou que les préposés au transport des pierres se sont trouvés en retard. Toujours est-il qu'un choc violent eut lieu. »

La locomotive du train de marée heurta violemment les wagons de pierres, et l'énorme machine, sortant des rails, s'enfonça dans le sol en s'abîmant. Par un hasard heureux, personne ne fut blessé : seul le chauffeur, dit-on, reçut quelques contusions.

Plusieurs wagons furent jetés sur la voie qui fut encombrée, et qu'il était impossible de remettre en état avant plusieurs heures de travail.

Le train qui part de Paris à midi 45 minutes et qui arrive à Compiègne à 3 heures 07, était engagé sur cette voie, et lorsqu'il arriva à Chantilly, on fut dans l'impossibilité de le faire suivre son chemin.

Les voyageurs attendirent une heure et demie. Ce temps fut mis à profit par les agents de la compagnie, qui organisèrent à Creil un train qui vint les chercher et les ramena à contre-voie. A cinq heures et demie, les voyageurs arrivèrent à Compiègne.

Cet accident fut immédiatement télégraphié à Paris, et au lieu de diriger le train spécial des invités par la ligne de Chantilly, on prit la ligne de Pontoise ; il en résulta un retard, mais sans accident, et les invités arrivèrent à 5 heures précises à la gare de Compiègne, au lieu d'y être à 4 h. 45 m., comme le portait le service qui avait été établi pour ce train.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.
Lundi 16 novembre à 8 h. 1/4 du soir.
Les os ; leur composition élémentaire ; la gelatine alimentaire. Les os font-ils le bon bouillon ? L'engrais fourni par les os ; le charbon d'os ; colle forte ; la fabrication de sels ammoniacaux.
Recettes : 1° Remède fort simple contre les cors aux pieds ; 2° Liqueurs aromatiques des Anglais.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.
Mercredi 18 novembre, à 8 h. 1/4 du soir.
Etude de l'oreille. Mécanisme de l'audition. Rôle des différentes parties de l'oreille.
Dans cette leçon, M. Jaudeau montrera une oreille fabriquée par le docteur Auzoux, et en démontrera toutes les parties afin que l'étude en soit plus facile.
Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

Dernières nouvelles.
Paris, samedi.
Rossini est mort.
Londres, samedi.
Lord Stanley, haranguant ses électeurs, a dit que les armements formidables de la France et de la Prusse excitent de justes appréhensions ; mais il croit que dans deux ou trois ans, la France arrivera à reconnaître l'union inévitable de l'Allemagne sous la direction de la Prusse.
Lord Stanley croit que des troubles sérieux se préparent en Orient. Il dit que le danger qui menace la Turquie est à l'intérieur et non à l'extérieur. Les alliances ne sauraient empêcher la banqueroute du gouvernement et la révolte des provinces.
(Havas.)

Dépêche commerciale.
Alexandrie, 13 novembre.
Marché plus facile.
Fair 19, fully fair 20.
Good fair 20 3/4.
Fully good fair 21 1/2.
Good 22 1/2.
Jumel blanc 19 1/2.
Arles Dufour et Cie.

COURS DE LA BOURSE
Du 14 Novembre 1868

Cours de ce jour	Cours précédent
3/0/0..... 71 70	3/0/0 71 35
4/0/0..... 101 70	4/0/0 101 80

FAITS DIVERS
— On parle beaucoup, à Paris, dans le quartier des Batignolles d'une affaire dont la rumeur publique a grossi l'importance, mais qui n'en a pas moins une certaine gravité.
Voici, d'après la procédure qui vient d'être transmise au procureur impérial des détails à ce sujet :
Dans l'établissement de M... marchand de vins, rue des Dames, se trouvaient à une table huit individus, parmi lesquels était un hussard qui, s'adressant au sieur V... et à trois de ses amis qui étaient à une table voisine, les provoquait par gestes et disait :
— Je suis soldat, je ne crains personne ; j'enfilerais tous ceux qui m'embêteront.
Le sieur V... impatient, lui répondit :
— Moi aussi j'ai été soldat. Si vous continuez, vous pourriez bien vous faire astiquer votre fourreau.

Une vive altercation s'ensuivit ; le marchand de vins intervenant, parvint à établir un peu de calme, et, quelques instants après, V... et ses amis partirent, ils furent bientôt suivis et rejoints par le hussard et ses compagnons. Le militaire renouvela ses provocations, tira son sabre, ses acolytes s'armèrent de leurs couteaux, tous se ruèrent sur V... et les siens. Une rixe s'engagea. Un passant, le nommé D... garçon maçon, reconnaissant parmi ceux qui étaient du parti de V... le sieur L... son maître compagnon, accourut à sa défense et repoussa en plein visage un coup de sabre que lui porta le hussard ; un second coup lui coupa une oreille, et en même temps il est blessé de deux coups de couteau à la tête. D... tombe sanglant sur le pavé ; à ce moment les sergents de ville surviennent qui arrêtent plusieurs des combattants et les conduisent au poste. Toutes leurs recherches ont été infructueuses pour retrouver le hussard, qui avait pris la fuite à leur approche.

A la suite de l'enquête faite par le commissaire de police, M. Benard, deux individus seulement ont été maintenus en état d'arrestation et livrés à la justice.
La police espère retrouver le hussard, qu'on présume appartenir au 3e régiment de cette arme.
Les blessures du sieur D... ne sont pas sans gravité.

— Il se confirme que l'isthme de Suez sera ouvert le 1er octobre prochain d'une manière régulière. La dernière visite des travaux avait fait penser que l'ouverture pouvait être avancée, mais on a préféré garder du temps pour assurer la régularité du service à la date indiquée.

— M. PRÉTERRE, chirurgien dentiste, lauréat de la Faculté de médecine de Paris, est l'inventeur d'appareils brevetés S. G. D. G. et d'un système d'éducation donnant une parole parfaite aux sujets atteints de naissance de division palatine, qui les rend souvent incompréhensibles. (Grande médaille de Londres 1862, et médaille d'or unique à l'Exposition Universelle 1867). M. Préterre reprend en octobre ses cours de prononciation et les continuera jusqu'en mars. Se faire inscrire d'avance, 29, Boulevard des Italiens, Paris. 8292

CHEMINS DE FER
la de Ligne d'Italie par le Simplon
Nouvelle Compagnie Anonyme.
Souscription publique
A
l'Emission de 134,166 Obligations COMPLÉMENTAIRES DU CAPITAL SOCIAL sur lesquelles 62,500 sont réservées aux Souscripteurs français.

Cette émission est faite en vertu d'une Loi spéciale votée dans l'intérêt de la Compagnie et du chemin de fer du Simplon, le 4 septembre 1868, par le Gouvernement suisse qui a homologué les Statuts et en conformité du décret de l'Empereur du 14 mai 1864, rendu en faveur des Sociétés anonymes suisses.
Les Nouvelles Obligations sont émises à 240 fr.
ELLES SONT REMBOURSABLES à 525 francs
Et rapportent un intérêt annuel de 15 Francs

Payable par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année, sans charges en retenu, au siège administratif à Paris ou dans les autres bureaux de la Compagnie en Suisse et en Italie. Chaque obligation est accompagnée d'une action de jouissance de 125 fr. libérée, qui remplacera l'obligation remboursée, et jouira, par conséquent, des dividendes augmentés

progressivement par l'amortissement des obligations.

Ces Obligations sont Payables
50 fr. en souscrivant ;
50 fr. en recevant les titres provisoires ;
50 fr. du 1er au 15 mars 1869 ;
50 fr. du 1er au 15 mai 1869 ;
40 fr. du 1er au 15 juillet 1869.
Tout versement anticipé est bonifié d'un intérêt de 6 0/0, tout versement en retard devra 7 0/0.

Majoration, Rachat avec Primes, Amortissement des Obligations.

1. Ces nouvelles Obligations sont remboursées à 525 fr., dont 125 en action entièrement libérée, remise immédiatement avec l'obligation, et 400 francs en espèces au fur et à mesure des tirages.

Les nouvelles Obligations de la Ligne d'Italie, comme toutes les obligations de Chemin de fer, sont majorées par la voie du sort et reçoivent par leur remboursement une Prime dont la valeur réelle varie selon l'époque de ce remboursement désigné par le tirage, et ce, d'après les tables d'amortissement approuvées par l'Assemblée générale.

IL SUFFIT D'AVOIR SOUSCRIT UNE SEULE OBLIGATION POUR CONCOURIR AU TIRAGE DES TROIS MILLE DEUX CENTS PRIMES.

2. Les nouvelles obligations participeront, en outre, aux avantages d'un tirage de

TROIS MILLIONS
Cinq cent mille francs de Primes.

Par suite de la Loi suisse du 4 septembre 1868, qui réserve sur les bénéfices de l'acquisition trois millions cinq cent mille francs, il sera fait par l'Etat et la Compagnie un tirage de trois mille deux cents numéros d'Obligations auxquels appartiendront ces trois millions cinq cent mille francs. Ce tirage, aux termes de l'article 4 de la loi du 4 septembre 1868, aura lieu dans les trois mois qui suivront la clôture définitive de la souscription au capital complémentaire.

Les 1,600 premiers numéros d'obligations par la voie du sort seront remboursés à différents taux successivement dans l'ordre de leur tirage.

1 obligation à Cinq Cent Mille fr.	500,000
1 id à Trois Cent Mille fr.	300,000
1 id à Deux Cent Mille fr.	200,000
3 obligations à Cent Mille fr.	300,000
6 id à Cinqante Mille fr.	300,000
10 id à Vingt Cinq Mille fr.	250,000
20 id à Dix Mille fr.	200,000
3 id à Cinq Mille fr.	40,000
100 id à Deux Mille fr.	200,000
450 id à Mille fr.	450,000
1,000 id à Cinq Cents fr.	500,000

1,600 obligat. 3,240,000
Les 1,600 numéros suivants recevront en argent la majoration ou prime que leur donnerait leur remboursement immédiat, soit 160 fr. tout en conservant le droit d'être remboursés intégralement au tirage des numéros désignés pour l'amortissement, c'est-à-dire 400 fr. plus l'action de 125 fr.

Ce tirage de 3,200 obligations assure donc immédiatement aux souscripteurs une obligation avec prime privilégiée, par environ cinquante obligations sur l'émission totale.

Le tirage aura lieu en séance publique au moyen du système employé par la ville de Paris et sous le double contrôle de l'Etat et de la Compagnie.

Indépendamment de ces avantages, le brillant avenir de la Voie ferrée du Simplon qui sert de jonction aux chemins de fer les plus importants de chaque côté des Alpes, doit assurer à ces Titres une valeur considérable et progressive.

EN EFFET, la ligne du Simplon RELIE
Les Chemins de fer :
De LYON A GENEVE ;
De PARIS A LYON,
dans la direction Dijon, Pontarlier et Jougne ;
De l'EST (Bale) ;
Du NORD ;
De l'OUEST-SUISSE ;
Du CENTRAL-SUISSE ;
au nord des Alpes ;
Avec les Chemins de fer :
LOMBARDS VENITIENS ;
De TURIN A GENES,
Les Chemins Romains
CENTRAL ITALIEN ;
D'ARONA-NOVARA ;
ALEXANDRIE et toutes autres voies ferrées de la HAUTE-ITALIE, au sud des Alpes.

Les statistiques faites par des commissions spéciales et les ingénieurs les plus autorisés ont constaté toute l'importance du mouvement commercial et du transit des Voies ferrées à travers les Alpes entre l'Italie et les autres parties de l'Europe, le chemin de fer DU SIMPLON, passage le plus court pour la MALLE DES INDES, est la ligne centrale et la plus directe entre Londres, Paris et Milan, et donnera facilement un produit net de 10 à 12 0/0 du capital engagé.

La Nouvelle Compagnie exploite déjà 160 kilomètres par le double service de sa Voie ferrée et de ses Bateaux à vapeur ; cette exploitation sera augmentée l'année prochaine d'environ cent kilomètres.

L'Emission de 134,166 Obligations est faite

En SUISSE, à Sion, à la Banque de l'Etat, et dans les bureaux de la Nouvelle Compagnie ; à GENEVE, dans les bureaux de la Ligne d'Italie.
En ITALIE, comme pour l'ALLEMAGNE, l'ANGLETERRE, la BELGIQUE, la HOLLANDE, etc., chez les Banquiers et Correspondants désignés dans les journaux de chaque pays.

LA SOUSCRIPTION
aux 62,000 Obligations réservées à la FRANCE
SERA OUVERTE
à PARIS et dans les DÉPARTEMENTS,
Samedi 7 Novembre,
de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Elle sera close
Le Mardi 17 Novembre à Paris, et le 18 dans les Départements
Les bureaux resteront ouverts les dimanches.

L'Administration se réservant le droit de faire la clôture avant cette date.
LES SOUSCRIPTIONS SERONT RECUES
à PARIS
au siège de l'Administration centrale :
Boulevard Haussmann, 50,
(ancien 12)
derrière le nouvel Opéra.

POUR LES DÉPARTEMENTS,
comme en Suisse, en Italie et dans tout l'Etranger, chez les Banquiers Correspondants de la Compagnie.
Les lettres de souscriptions devront être accompagnées du montant du premier versement en billets de Banque, mandats ou chèques, (50 francs par obligation) et adressées à l'Administration centrale, à Paris, 8331

Théâtre de Roubaix.
Samedi 14 septembre.

Pour les représentations de M^{me} Armand de Bongard.
ORPHÉE AUX ENFERS, opéra-bouffe en 4 actes.
Les bureaux s'ouvriront à 7 heures ; on commencera à 7 heures 1/2.

Dimanche 15 novembre.
LE COURRIER DE LYON, drame historique en 5 actes et 7 tableaux.

Les bureaux s'ouvriront à 6 h. 1/4 ; on commencera à 6 h. 3/4.
Lundi 16 novembre.

Pour les représentations de M^{me} Armand de Bongard.
ORPHÉE AUX ENFERS, opéra-bouffe, en 4 actes.
Les bureaux s'ouvriront à 7 heures ; on commencera à 7 heures 1/2.

Joseph SEVRIN, Opticien,
Contour de l'église St.-Martin, ROUBAIX.
Assortiment de RECTOMÈTRES
POUR PLIAGE DE PIÈCES
DE ROMAINES ET DÉVIDOIRS
Grand assortiment de BAGUETTES DE VERRE
de toute dimension, tubes de verre fermés par un bout, pour moulin à ourdir et divers objets en porcelaine.
Crochets en fer émaillé, pour filatures.
Grand assortiment de Caoutchouc de toute dimension pour l'industrie. 8436

Pommade Tonique
Rafraichissante
de la Société Européenne
Les médecins la prescrivent contre la calvitie, les pellicules, rougeurs, démangeaisons, chute et décoloration des cheveux. — Prix : 3 et 5 fr. Dépôt chez M. Leignel, coiffeur, 44, rue du Vieil-Abreuvoir. 7166

Placement exceptionnel
Revenu assuré de dix pour cent par an, payable par trimestre ; — certitude de l'accroissement rapide du capital en se basant sur dix années d'expérience. S'adr. au Dr du *Moniteur des Dividendes* et du *Comptoir financier et industriel*, 3, rue d'Amboise, à Paris. 8333

GUERISON DE LA PHTHISIE PULMONAIRE
ET DE LA BRONCHITE CHRONIQUE
Traitement nouveau. — Brochure de 134 pages. 7^e édition, par le Docteur JULES BOYER. — On reçoit cet ouvrage franco en adressant 1 fr. 50 en timbres-poste, au Dr JULES BOYER, 140, boulevard Magenta, ou à M. DELAHAYE, libraire, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, à Paris. 8335

LE BIBLIOPHILE
Bulletin Mensuel
Des publications anciennes et modernes, artistiques, littéraires, historiques, religieuses, scientifiques, classiques, etc., fait connaître chaque mois les œuvres nouvelles, les ventes de bibliothèques importantes et les ouvrages neufs ou d'occasion qu'on peut se procurer à prix réduits. — Il est adressé gratis et

franco aux personnes qui en font la demande à M. MATHÉLON, 40, rue Madame, à Paris.

COURS DES HUILES du 13 novembre.

HUILES	GRAINES	TOUTES HUILES
l'hectolitre	l'hectolitre	l'hectolitre
Colza.....	24 27 50	15 50 16 50
— épur. q.	24 27 50	15 50 16 50
Chil. b. g.	32 37 50	14 50 16 50
— rousse.	32 37 50	14 50 16 50
Cameline.	18 21 50	15 50 16 50
Chanvre...	15 15 50	12 50 14 50
Lin du p.	28 50 31 50	28 29 50
Lin gr. et.	26 30 50	25 27 50

FLIPO - MEURISSE,
Rue de la Fosse-aux-Chênes,
VERRE A VITRES
Gros et Détail.
Aux conditions des Verreries.
8324

EN VENTE
A LA LIBRAIRIE J. REBOUX
Rue Nain, 1, Roubaix
AGENDAS
CALENDRIERS
ALMANACHS
Pour l'année 1869.

ANNONCES
Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix.
WATTRELOS, Le long du canal.
Entre le pont de Grimonpont et la frontière de Belgique.

74 PEUPLIERS
du Canada
A VENDRE
à crédit moyennant caution.
Lundi 16 novembre 1868, à onze heures du matin, M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, procédera au lieu sus indiqué, à la vente publique desdits arbres.
Réunion au pont de Grimonpont.
Les acheteurs ne paieront pas de droit de navigation pour le transport des bois sur le canal. 8291

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix
rue du Pays.
VILLE DE ROUBAIX
Quartier de l'Epeule
à front du pavé allant à l'Allumette, sur les vergers de la ferme occupée par M. Vincent Lepers.

VENTE PUBLIQUE
D'ARBRES MONTANTS
78 bois blancs, 23 frênes 3 peupliers et un orme.
L'an 1868, le lundi 30 novembre, à dix heures du matin, ledit notaire DUTHOIT procédera au lieu sus indiqué à la vente desdits arbres.
Crédit moyennant caution. 830.

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix
WATTRELOS,
Hameau du Crétinier.
le long du chemin du pont Demazure, sur l'occupation Henri Lepers.

Beaux Bois-Blancs,
A VENDRE
Le Lundi 16 Novembre, M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera sur les lieux à la vente desdits Bois. 8330

Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix
rue Pauvrière n° 22.

A VENDRE
UN ESTAMINET
sis à Roubaix, rue de l'Epeule, n° 84. 8296

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix.
CAPITAUX A PLACER
jusqu'à concurrence de cent cinquante mille francs. 8299

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy
A VENDRE de gré à gré

DEUX MAISONS
nouvellement construites, dont une à usage de marchand et l'autre de cabaretier, sises à Roubaix, à l'angle de la rue du Chemin Vert et du sentier de Ma Campagne aujourd'hui élargi pour orner rue. 8131

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy
CAPITAUX A PLACER
Moyennant sûretés hypothécaires, aux taux de 4 1/2 et 5 0/0. 8132